



Info-flash

N°38 - 18 Octobre 2021

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole

site <http://www.defense-hopitaux-dole.fr>

LE MAIRE DE DOLE NOUS ECRIT

Le maire de Dole, Jean-Baptiste Gagnoux a écrit au Président du comité pour préciser qu'il n'a « *donné aucun quitus à la fin de la chirurgie d'urgence ou conventionnelle à'ARS.* » Nous vous joignons copie de ce courrier, en précisant que nous avons repris dans le flash 37 ses propos publiés dans la presse.

L'ARS NOUS RECOIT !

Après des mois de silence, d'ignorance, le Directeur de l'Agence Régionale de Santé accepte de recevoir le Comité de défense des hôpitaux publics de Dole.



Le JURA était bien représenté aux RENCONTRES NATIONALES de la Coordination, avec le comité de St Claude et celui de Dole. Mais aussi des comités de la région avec notamment Lure et Vesoul, les 15-16 et 17 octobre.

Le 18 octobre 2021

Déclaration

Les comités de la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité se sont réunis les 15, 16 et 17 octobre à Sarlat pour les 33èmes Rencontres Nationales de la Coordination avec comme thème principal des ateliers la désertification en santé.

La colère est énorme ! Le droit à la santé n'est pas respecté. L'accès aux soins est de plus en plus compliqué que ce soit à la campagne ou en ville, compliqué parce qu'il n'y a pas assez de professionnels de santé en proximité, parce que des services hospitaliers ferment, compliqué aussi par une sélection financière liée à des dépassements d'honoraires comme condition pour être pris en charge.

Le gouvernement ne prépare pas l'avenir en n'ayant supprimé le numerus clausus qu'en parole, sans véritable augmentation du nombre de médecins en formation faute de moyens donnés à l'université.

Il ne développe pas les formations nécessaires pour l'ensemble du personnel de santé

Il ne restaure pas l'attractivité du service public hospitalier, se contentant d'interdire le recours à des intérimaires. Il continue ainsi la destruction de l'hôpital public.

Il se refuse à toute mesure permettant une plus juste répartition des professionnels de santé sur l'ensemble du territoire en maintenant la liberté d'installation.

La population a besoin d'un État assurant l'accès aux soins sur tout le territoire, dans la proximité à travers le service public, et non d'un État se contentant d'interdire ou de communiquer sur du vide.

Le projet de loi de financement 2022 de la Sécurité Sociale doit être modifié pour donner à l'hôpital public et au secteur médico-social et social les moyens de répondre aux besoins de la population.

La Coordination appelle tous les citoyen.ne.s à se mobiliser. Elle soutient toutes les luttes locales actuelles, va aider à leur développement, à leur coordination, à la convergence avec les organisations représentatives des soignant.e.s et les élu.e.s et fera tout pour que l'accès aux soins soit, avec la Sécurité Sociale, une question prioritaire du débat public de cette année électorale !

L'appel à manifestation le 4 décembre à Paris par le comité de Mayenne est l'affaire de toute la Coordination.

La Coordination appelle à poursuivre la mobilisation pour la levée des brevets en se joignant aux initiatives autour du 30 novembre.



Axel Fricke, Catherine Robbe et Laurence Bernier



Le comité de St Claude avec André Jannet, Jean Michel Guy et Francis Lahaut

Photos : D. Piazzolla

Vidéo sur Facebook : [page de l'Hebdo du Ht Jura et du Ht Bugey](#)